

CAMPAGNE DROIT DE VOTE 2014

www.droitdevote2014.org

MODE D'EMPLOI

Le collectif « Droit de vote 2014 »

Qui ?

LE COLLECTIF DROIT DE VOTE 2014 a été lancé en décembre 2012. A ce jour, il regroupe une centaine d'organisations¹ : associations, syndicats et partis politiques. Parmi les associations, on trouve la plupart des associations antiracistes et de défense des droits, les associations issues de l'immigration et des grands mouvements d'Education populaire. Toutes les grandes confédérations et organisations syndicales sont également partie prenantes.

La pétition nationale DROIT DE VOTE POUR TOUS LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS DES 2014 : POUR UNE REPUBLIQUE OUVERTE ET FRATERNELLE a démarré le 13 décembre 2012 et a déjà recueilli, en moins de trois semaines, plus de 11 000 signatures sur www.droitdevote2014.org

Cet appel a, dès l'origine, été conçu pour faire converger des initiatives déjà engagées, tant par les mobilisations initiées depuis de nombreuses années par le collectif Votation Citoyenne que par les appels récents à l'initiative de SOS Racisme ou de cinquante personnalités « Lettre ouverte de cinquante intellectuels et parlementaires ».

Quoi ?

Une campagne pour élargir le suffrage universel et oxygéner la démocratie par l'affirmation de la citoyenneté de résidence et des principes républicains d'égalité des droits et de lutte contre la xénophobie.

Le Collectif appelle à se mobiliser et à multiplier, partout en France, les initiatives, dans les villes et départements :

- = signature de la pétition nationale « Droit de vote pour tous les résidents étrangers dès 2014 », sur les marchés, devant les gares, les métros, en réunions...
- = distributions de tracts,
- = collages d'affiches,
- = rassemblements devant les mairies,
- = réunions publiques,
- = rencontre des député(e)s et sénatrices-sénateurs.

La collecte des signatures sur papier sera complétée par les appels à signer la pétition électronique sur www.droitdevote2014.org qui est également le site d'information et d'animation de la campagne où l'on trouve tous les renseignements utiles à la mobilisation.

Quand ?

Dès maintenant et jusqu'à fin mars, moment où seront remises au Président de la République les pétitions signées. Une quinzaine d'action aura lieu du 26 janvier au 10 février, avec un temps fort les 2 et 3 février.

Comment ?

La mobilisation doit permettre d'aller à la rencontre des citoyens, de porter et d'animer le débat public sur les principes et les modalités de l'élargissement du suffrage universel dès les élections municipales de 2014.

Sur la base de la pétition nationale qui vise à interpeller le Président de la République afin que les engagements pris soient tenus. Il s'agit également de mobiliser un maximum de parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), pour que soit engagé le processus législatif.

La campagne ne fait que démarrer !

Dès maintenant, dans la foulée des regroupements déjà engagés dans certaines villes comme à Grenoble, Nantes, Amiens, en Seine-Saint-Denis... des Collectifs locaux, autour de la campagne « Droit de Vote 2014 », sont appelés à se mettre en place pour démultiplier la mobilisation partout en France.

Une première campagne nationale de signature de la pétition, notamment dans les lieux et espaces publics, est organisée du 26 janvier au 10 février 2013, dans le but de récolter plusieurs dizaines de milliers de signatures. Un matériel dédié est d'ores et déjà à disposition pour être reproduits localement.

Durant cette même période, les collectifs sont invités à solliciter des rencontres avec les députés et sénateurs de leurs départements, ainsi qu'avec les maires, directement concernés par les enjeux de la citoyenneté de résidence. Une pétition spécifique des maires est envisagée.

Tout le matériel nécessaire à ces démarches et à cette mobilisation est disponible sur le site de la campagne à la rubrique « matériel de campagne » (tracts, flyers, pétitions, 2 affiches, lettres type, carte de vœux, argumentaires...). En outre, les 2 affiches imprimées sont disponibles, en grand nombre, sur commande auprès de Fériel SAADNI au service communication de la LDH :

- adresse mail secretariat@droitdevote2014.org
- téléphone 01 56 55 51 08

Sur le site www.droitdevote2014.org d'autres rubriques font vivre la mobilisation et informent les citoyens : « collectif national » ; « collectifs locaux » avec la liste des villes et contacts ; « dans la presse » et « matériel de campagne ».

Pour la collecte des signatures (pétition papier) il faut, sans délai et régulièrement, faire remonter au secrétariat du collectif (secretariat@droitdevote2014.org) le nombre de signatures collectées puis, dans un deuxième temps, envoyer les pétitions papier à l'adresse : Collectif droit de vote 2014, 138 rue Marcadet 75018 Paris.

Enfin, il n'existe pas de mobilisation sans moyens financiers. Les dons des particuliers et contributions des organisations peuvent être envoyés, à cette même adresse (138 rue Marcadet, 75018 Paris), pour des chèques libellés à l'ordre « Ligue des droits de l'Homme » en indiquant clairement, au dos du chèque, « Collectif droit de vote 2014 ».

Tous ensemble, on peut gagner !

En 2013, après trente ans d'efforts et d'espoirs déçus, il n'y aura pas de meilleur moment pour faire que cette réforme entre en application. Parce que nous voulons qu'elle soit effective pour les élections municipales de 2014 !

Nous avons quelques mois pour agir et convaincre que la démocratie française est toujours vivante et fraternelle.

Une seconde phase de mobilisation encore plus large sera déployée au mois de mars, avec de nouvelles initiatives publiques et médiatiques.

¹ Signataires au 10 janvier 2013 :

Associations : Ligue des droits de l'Homme (LDH), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), SOS Racisme, Collectif « Votation citoyenne », Réseau éducation sans frontières (RESF), Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (Acort), Association des Marocains de France (AMF), Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), Association pour une citoyenneté européenne de résidence (Acer), Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Mouvement citoyen des Tunisiens en France (MCTF), Union des Tunisiens pour l'action citoyenne (Utac), Réseau Euromed France, Conseil français de la citoyenneté de résidence (Cofracir), Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf), Ligue de l'enseignement (LE), Solidarité laïque, France terre d'asile (FTDA), Aseca – Lettre de la citoyenneté, Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), Mouvement de la paix, Attac France, Cedetim, Fondation Copernic, Gisti, Banlieues actives, Les Indivisibles, Association nationale des élus communistes et républicains (Anecr), Fédération des élu(e)s verts et écologistes (Feve), Agir contre le racisme (ACR) – Nice, Association biterroise contre le racisme, Association de soutien aux étrangers du Val-de-Marne (Assouevam), Association Horizome, Association Nedjma, Association Partage – Bezons, Atams, Collectif « Avà Basta », Collectif « Diversi-T37 », Emmaüs Pointe-Rouge, Gauche citoyenne 94, Ipam, Groupe non-violent Louis Lecoin, Les diffuseurs humanistes, Mémorial 98, Mouvement Utopia, Pays-de-Loire-Gaza-Jérusalem, Printemps ligueur, RESFIM – Mayotte, Ruptures, Sortir du colonialisme, Tends la main, TET-LLÀ, Union juive française pour la paix (UJFP), Vérité et justice pour l'Algérie, Visa.

Syndicats : Confédération française démocratique du travail (CFDT), Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Union syndicale Solidaires, Syndicat des enseignants (SE-Unsa), Syndicat de la magistrature (SM), Union nationale des étudiants de France (Unef), Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), Union nationale lycéenne (UNL), Snep-FSU, Snes-FSU, SNPES-PJJ/FSU, Snuclias-FSU, CFDT Mutualité Île-de-France, CFDT Taxis parisiens, Union départementale CFDT du Rhône, CGT-Educ'Action, CGT-Radio France, Syndicat national des journalistes CGT, UL CGT – Feurs.

Partis politiques : Europe écologie les Verts (EELV), Front de gauche (Convergences et alternative (CetA), Fédération pour une alternative sociale et écologique (Fase), Gauche anticapitaliste (GA), Gauche unitaire (GU), Les Alternatifs, Parti communiste des ouvriers de France (PCOF), Parti communiste français (PCF), Parti de gauche (PG), République et socialisme (RetS)), Parti radical de gauche (PRG), Nouveau parti anticapitaliste (NPA), Mouvement des jeunes socialistes (MJS), Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF), Jeunes radicaux de gauche (JRG), Jeunes écologistes, Force citoyenne populaire (FCP), Front de gauche – Bezons, Jeunes de l'Union démocratique bretonne (UDB Yaouank/UDB Jeunes), Rouge vif 13.